



SANTÉ

Denis Bernard Raiche engagé à redonner au CHU ses lettres de noblesse

Le directeur général du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B), Denis Bernard Raiche, a pris l'engagement le 1er avril au cours d'un échange avec la presse de redonner à son établissement sanitaire ses lettres de noblesse.

Il a insisté notamment sur les aspects environnementaux et le respect des conditions d'hygiène. « Depuis ma prise de fonctions, j'ai mis beaucoup d'énergie et d'argent pour l'amélioration de l'aspect sanitaire et de l'hygiène. Un

hôpital doit être propre pour empêcher la propagation des bactéries et des infections nosocomiales. Nous avons mis en place plusieurs actions ; mais il y a encore du chemin à faire », a-t-il indiqué.

Page 5



DIABLES ROUGES

Le ministère et la Fecofoot réfléchissent au choix du futur sélectionneur



Les membres de la Fecofoot déçus par l'élimination de l'équipe nationale Adiac

La semaine prochaine, un appel à candidatures pour le futur sélectionneur des Diables rouges sera lancé. La décision a été prise à l'issue de la réunion entre le ministre en charge des Sports, Hugues Ngouélondélé, et la Fédération congolaise de football (Fecofoot).

Ces retrouvailles ont permis aux deux parties de tirer les enseignements de l'échec de l'équipe nationale dans les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations. « Le directeur de cabinet vous transmettra le courrier d'ici à demain, en vue de vous permettre de lancer l'appel à candidatures », a déclaré le ministre.

Page 16

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Le calendrier des examens d'Etat dévoilé

Par note de service datée du 30 mars, le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation a arrêté les dates des différents examens d'Etat comptant pour l'année scolaire 2020-2021.

Selon le texte, ces examens se tiendront le 1er juillet pour le Certificat d'études primaires et élémentaires, du 13 au 16 juillet pour le baccalauréat, tandis que le Brevet d'études du premier cycle

est prévu du 27 au 30 juillet. Les concours d'entrée en classe de sixième aux lycées d'excellence de Mbounda et d'Oyo auront lieu le 20 août.

Page 5

ARTS PLASTIQUES

Une galerie virtuelle pour promouvoir l'École de peinture de Poto-Poto

Face aux restrictions imposées par la pandémie de coronavirus (Covid-19), l'École de Peinture de Poto-Poto entend se doter d'une galerie virtuelle pour promouvoir son activité à l'étranger, en vue de susciter des commandes en ligne.



Le bâtiment en réhabilitation abritera la galerie virtuelle de l'école (crédit photo/Adiac)

Leurs travaux d'implantation de ce portail numérique ont été lancés le 1er avril grâce au soutien financier de l'Unesco. Les peintres de cet établissement de renommée internationale pourront ainsi vendre

leurs œuvres en ligne. « Nous lançons un appel aux partenaires pour soutenir le projet », a indiqué le directeur de l'Ecole de peinture de Poto-Poto, Parfait Mbon.

Page 16

EDITORIAL

Paix sur la Terre !

Page 2

ÉDITORIAL

Paix sur la Terre !

À la veille du week-end qui célébrera la résurrection du Christ partout dans le monde où les Chrétiens sont présents, il n'est pas inutile de rappeler que le message envoyé à l'humanité par Jésus, le fils de Dieu et de la Vierge Marie, fut d'abord et avant tout un message de paix, de fraternité, de tolérance, de respect. Un message qui ne s'adressait pas seulement à ses disciples, à ses fidèles mais à l'humanité tout entière et qui s'impose aujourd'hui plus que jamais dans un monde où la violence, le fanatisme, la négation de l'autre sont, hélas !, de plus en plus présents.

Que l'on croit ou non en l'Etre suprême qui vécut parmi les hommes il y a deux mille ans, puis fut crucifié sur la Croix du Golgotha au terme d'une terrible agonie, l'appel que celui-ci ne cessa de lancer tout au long de sa courte existence doit être entendu, relayé aujourd'hui plus encore qu'hier. Par celles et ceux qui croient en lui, bien sûr, et qui sont nombreux de par le vaste monde, mais aussi par celles et ceux qui croient en d'autres divinités, qui pratiquent d'autres religions ou même qui pensent que l'autre monde n'existe pas et que, de ce fait, la vie s'arrête lorsque la mort physique impose sa loi d'airain à l'être vulnérable, fragile et donc mortel que nous sommes.

Dans un temps comme celui que nous vivons où les avancées matérielles, techniques, scientifiques, économiques marquant le début de ce troisième millénaire n'engendrent pas seulement des progrès sociaux, mais provoquent simultanément de nouvelles et terribles tensions entre les peuples dont l'actualité quotidienne nous donne la triste mesure rien, à notre avis du moins, n'est plus important que d'écouter, d'entendre l'appel à la paix que lança le Christ tout au long de sa courte existence. Cet appel témoigne, en effet, de la capacité de l'homme à surmonter la violence naturelle qu'il porte en lui et à aider son prochain.

Bien au-delà de la religion, de la croyance en Dieu, au Paradis, au Purgatoire et à l'Enfer il doit donc être entendu par l'humanité tout entière, si du moins celle-ci veut poursuivre la marche en avant qu'elle a entreprise il y a des centaines de milliers, des millions d'années et qui l'a conduite là où elle se trouve maintenant.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

La nouvelle représentante du HCR s'imprègne de l'action humanitaire

La prise en charge des réfugiés en terre congolaise a été l'un des sujets au menu de l'échange entre la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, et la nouvelle représentante de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR) au Congo, Anne-Elisabeth Ravetto, le 1^{er} avril à Brazzaville.



La ministre Dinga-Dzondo en compagnie de la nouvelle représentante du HCR au Congo

Les violences et l'insécurité survenues dans le contexte de la présidentielle et des législatives en République centrafricaine, des milliers de personnes ont trouvé refuge dans les pays voisins dont le Congo. « Je profite de cette occasion pour remercier les autorités congolaises pour l'accueil sur le territoire congolais de cette nouvelle vague des déplacés centrafricains », a déclaré la représentante du HCR. Le projet Lisungi additionnel a également été évoqué. Les activités y relatives ont été lancées le 17 février 2021 à

Impfondo, dans le département de la Likouala par la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire. C'est en 2019 que le Congo a obtenu de la Banque mondiale un deuxième financement additionnel. Lequel financement chiffré à 22 millions de dollars vise à favoriser l'intégration socioéconomique des réfugiés et des communautés d'accueil dans la Likouala, y compris les populations autochtones. Les départements de Brazzaville et ses environs ainsi que Pointe-Noire sont également pris en compte.

De nationalité française, la nouvelle représentante du HCR au Congo compte plus de 20 ans d'expérience dans l'humanitaire et les droits de l'homme. Elle est entrée au HCR en 2004 en qualité d'administratrice chargée de la protection au Burundi. De 2016 à 2017, elle était représentante adjointe de cet organisme au Mali puis en Fédération de Russie de 2018 à 2020. C'est en septembre 2020, qu'elle est nommée Représentante au Congo où elle succède à Cyr Modeste Kouamé.

Rominique Makaya

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Un champ d'expérimentation d'artémisia prometteur

Le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, se dit satisfait de l'initiative de l'Institut national de recherche en sciences de la santé (IRSSA), relative à l'expérimentation et la domestication de l'artémisia annua. Une approche qui va permettre d'accroître la capacité du Congo de produire cette plante aux propriétés antipaludiques.

« Nous avons pensé créer les conditions pour avoir la matière première sur place au Congo. Certes on peut la prendre à l'extérieur mais notre pays a tout ce qu'il faut pour la production de cette matière première », a indiqué le ministre en charge de la Recherche scientifique. Pour sa part, le chef de département pharmacopée et médecine traditionnelle à l'IRSSA, le Dr Ngoulaly Tsiba, a expliqué que cet institut a réalisé trois études sur l'artémisia annua concernant notamment la domestication pour se faire une idée des paramètres agronomiques, c'est-à-dire le cycle végétatif de la plante ; l'étude chimique pour voir le profil chromatographique des différents métaboliques primaires et secondaires et une étude pharmacologique



visant à déterminer les propriétés anti inflammatoires, antipyrétiques et antalgiques de la plante. « Avec ce champ de 2000

mètres carrés, nous tenons à réaliser, avec l'apport des autres sachants, un essai clinique pour prouver les propriétés antipaludiques

de l'artémisia annua », a-t-il dit. Par ailleurs, l'institut a présenté au ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoun-

gou la première formulation de l'essai sous la forme d'un alicament aux propriétés médicinales. A l'issue de la visite, le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique a exhorté tous ceux qui ont été recensés comme propriétaires des champs d'artémisia à être en contact avec les instituts de recherche agronomique, forestière et en sciences exactes et naturelles. Après le travail de recensement des champs d'artémisia dans la partie sud du pays, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou fera le même travail dans la zone nord. Il a en outre salué la présence des jeunes congolais en stage au département de pharmacopée et médecine traditionnelle de l'IRSSA. **Rominique Makaya**

EMPLOYABILITÉ

Plus de 3000 jeunes congolais formés à des métiers porteurs

Au total 3646 jeunes vulnérables viennent de boucler leur formation dans des filières variées à Brazzaville et Pointe-Noire, grâce à l'appui du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE) financé par la Banque mondiale.

D'une durée de 6, 9 et 12 mois, l'encadrement des couches juvéniles défavorisées a porté sur: l'infographie ; la coiffure ; l'élevage porcin ; le maraîchage ; l'arboriculture ; la pâtisserie ; la pisciculture ; la transformation agroalimentaire et la transformation des jus et légumes. Toutes ces formations ont duré au total six mois. Cependant, les formations liées aux staff et décoration ; à la menuiserie ; à la maçonnerie ; aux froid et climatisation ; au carrelage et à la plomberie ont duré plus de neuf mois. Les filières de 12 mois ont, quant à elles, porté sur: la tuyauterie ; la soudure ; la mécanique-automobile ; la réparation des groupes électrogènes ; l'électricité ; la couture ; la carrosserie et peinture. Ces formations ont ouvert de nouvelles perspectives d'insertion socio-professionnelle et amélioré le capital humain des jeunes, estime le PDCE. Ces compétences acquises permettront aux bénéficiaires de pouvoir s'autonomiser, en optant chacun pour l'emploi salarié ou

l'auto-emploi. À la fin de cette deuxième vague de formation, 3 646 jeunes, dont 56,77% d'hommes et 43,22% de femmes, ont effectivement achevé leur formation. « Le taux moyen d'achèvement a été de 89 %. Les évaluations se sont déroulées du 5 au 15 février à Brazzaville et Pointe-Noire », a fait savoir l'initiateur de l'activité. Il faut rappeler que ces bénéficiaires ont été placés dans les centres de formation publics et privés et auprès des maîtres artisans. Si la formation est un moyen d'améliorer ses chances d'employabilité sur le marché de l'emploi, il n'en demeure pas moins que l'insertion socio-professionnelle constitue un moyen efficace de valorisation des compétences acquises. C'est ainsi que le PDCE s'est engagé à appuyer l'insertion socio-professionnelle des jeunes formés à travers l'opérationnalisation du fonds compétitif prévu dans le financement additionnel dudit projet en cours de ratification par le Parlement. **Fiacre Kombo**

INFRASTRUCTURE NUMÉRIQUE

Des établissements de l'université Marien-Ngouabi équipés en salles multimédias

La Faculté des sciences et techniques, l'Ecole nationale supérieure polytechnique, l'Institut supérieur de gestion et la Faculté des lettres, arts et sciences humaines ont désormais des salles multimédias dédiées aux étudiants et enseignants, grâce à un don du Fonds pour l'accès et le service universels des communications électroniques (Fasuce) dont l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) assure l'organe de gestion.

La cérémonie d'inauguration, ce 1er avril à Brazzaville, a été patronnée par le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique, Léon Juste Ibombo, par ailleurs président du Fasuce, en présence du ministre

L'installation des salles multimédias répond ainsi à l'exigence de renforcer l'appropriation de l'outil numérique, briser la fracture numérique en luttant contre l'illettrisme électronique, ce fléau des temps modernes qui se résume en une inca-

compétitifs grâce aux résultats de leurs recherches tous azimuts, faites dans cette salle multimédia », a déclaré Marc Sakala. Les salles multimédias de l'université Marien-Ngouabi se joignent aux précédentes équipées et remises aux bénéficiaires l'année dernière à l'instar des lycées Sathoud à Dolisie, Victor-Augagneur et Poaty-Bernard à Pointe-Noire. Au total, le Fasuce a installé 13 salles multimédias dans différents établissements scolaires et universitaires dans le pays. Le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, a reconnu que ces infrastructures offertes à l'université soutiennent le processus de numérisation et d'enseignement à distance déjà enclenché par son département. Lancé en 2019, le Fonds sert depuis 2020 de puissants catalyseurs du développement et contribue à la mise en application de projets nationaux visant à une meilleure inclusion numérique dans un environnement des TIC en pleine évolution. Grâce au Fonds plusieurs localités du Congo dites « zones blanches » car jusque-là non couvertes par un réseau mobile, ont été connectées et peuvent désormais utiliser la téléphonie mobile et accéder à d'autres services de communications électroniques, comme le mobile money, à des tarifs abordables et non discriminatoires. **Quentin Loubou**



Les ministres Léon Juste Ibombo, Bruno Jean Richard Itoua et le DG Marc Sakala devant la salle multimédias de la Faculté des lettres

de l'Enseignement supérieur, du président de l'université Marien-Ngouabi, du directeur général de l'ARPCE, Louis Marc Sakala, secrétaire du Fonds et des doyens des établissements universitaires bénéficiaires. Le Fonds a inscrit la connectivité des écoles comme une des actions majeures de son plan global. Il s'agit, comme l'a souligné le ministre Léon Juste Ibombo, de matérialiser la volonté manifeste du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, d'emmener la jeunesse à être au fait des mutations technologiques.

capacité que rencontre une personne à utiliser les outils et services des communications électroniques à cause d'un déficit de connaissances en la matière. Les salles multimédias allouées par le Fasuce sont équipées d'importants parcs informatiques composés d'ordinateurs de dernière génération, connectés à Internet et capable d'accueillir chacune jusqu'à quinze utilisateurs en simultanée. « J'appelle donc les bénéficiaires à en faire bon usage. Je souhaite vivement que ce don contribue à améliorer, si besoin, la qualité de nos étudiants, en les rendant plus

MARAÎCHAGE

Léon Alfred Ompibat incite les jeunes à s'autonomiser

Le député de Mbomo a organisé récemment une rencontre avec plusieurs dizaines de jeunes, dans la sous-préfecture de Mbomo, située dans le département de la Cuvette-Ouest, pour les inciter à s'adonner davantage aux métiers de l'agriculture.

L'objectif consistait à former les jeunes aux métiers agricoles pour leur autonomisation et aussi à les sensibiliser à l'industrie touristique.

« Au sortir de cette formation, chaque jeune aura du matériel offert par le député dans le cadre du projet Atandélé, en vue de créer sa propre unité agricole », a indiqué Léon Alfred Ompibat.

Le formateur Prince Awé, ingénieur en agriculture, a édifié les participants sur les traitements des maraîchages, suivis de cultures sous-serres ainsi que sur l'usage des aliments de bétail qui sont des stratégies qui font évoluer l'agriculteur.

Les secteurs agricoles et du



Les jeunes de Mbomo en pleine formation/DR

maraîchage génèrent de nombreux emplois dont les activités de production, de conseil et de commercialisation.

« Le projet de maraîchage à Mbomo va produire, sous peu, les carottes, choux, tomates et autres, la demande est aussi grande », a ajouté le député de Mbomo.

Signalons que Mbomo est une ville de la République du Congo, chef-lieu du district éponyme le plus septentrional de la région de la Cuvette-Ouest. Elle se trouve à une trentaine de kilomètres de la frontière avec le Gabon et à quelques encablures du parc national Odzala-Kokoua.

Fortuné Ibara

COMITE NATIONAL
ECONOMIQUE ET
FINANCIER
Secrétariat Général
Boite Postale 126

COMMUNIQUE DE PRESSE

En application du Règlement n°04/19/CEMAC/UMAC/CM relatif au Taux Effectif Global (TEG), à la repression de l'usure et à la publication des conditions de banque dans la CEMAC, les Taux Effectifs Globaux (TEG) moyens pratiqués par les établissements de crédit au cours du second semestre 2020, et les seuils d'usure applicables pour le premier semestre 2021 se présentent comme suit :

	TEG moyens nationaux	Seuils d'usure applicable au 1 ^{er} semestre 2021
Particuliers		
Crédits à la consommation, autre que découvert	18,98%	25,31%
Découverts	9,85%	13,13%
Crédits à moyens terme	14,96%	19,94%
Crédits à long terme	11,68%	15,58%
Cautions	1,93%	2,57%
Effets commerciaux		
Petites et Moyennes Entreprises		
Crédits à la consommation, autre que découvert	8,92%	11,89%
Découverts	14,05%	18,73%
Crédits à moyens terme	10,82%	14,42%
Crédits à long terme	9,35%	12,46%
Cautions	2,62%	3,49%
Effets commerciaux	10,20%	13,60%
Grandes Entreprises		
Crédits à la consommation, autre que découvert	7,98%	10,63%
Découverts	9,19%	12,25%
Crédits à moyens terme	7,17%	9,56%
Crédits à long terme	7,89%	10,52%
Cautions	1,54%	2,06%
Effets commerciaux	16,12%	21,50%
Autres personnes morales		
Crédits à la consommation, autre que découvert	6,09%	8,12%
Découverts	7,67%	10,23%
Crédits à moyens terme	6,93%	9,24%
Crédits à long terme	6,00%	8,00%
Cautions	1,06%	1,41%
Effets commerciaux	7,60%	10,13%
Administrations publiques et collectivités locales		
Crédits à la consommation, autre que découvert	10,32%	13,77%
Découverts	8,53%	11,37%
Crédits à moyens terme	5,52%	7,36%
Crédits à long terme		
Cautions	2,01%	2,67%
Effets commerciaux		

NB : les cellules vides indiquent les catégories des prêts pour lesquels les établissements de crédit n'ont pas enregistré d'opérations au cours du second semestre 2020.

Ces taux seront valables à compter de la date de signature du présent communiqué de presse.
fait à Brazzaville, le 26 mars 2021.

Le Ministre des Finances et du Budget,
Président du Comité National Economique et Financier


Calixte NGANONGO

INTERVIEW

Denis Bernard Raiche : « Nous allons mettre le CHU sur pied pour qu’il retrouve ses lettres de noblesse »

Le directeur du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville, le Dr Denis Bernard Raiche, est revenu sur ses priorités à la tête du plus grand hôpital du Congo, dans une interview accordée à la presse. Le Canadien a beaucoup insisté sur les aspects environnementaux et le respect des conditions d’hygiène.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB): Le CHU fait actuellement l’objet de beaucoup de critiques concernant les questions d’hygiène et d’environnement, que comptez-vous faire pour améliorer cette situation ?

Denis Bernard Raiche (D.B.R) : Je suis médecin, l’hygiène c’est ma première priorité. Depuis ma prise de fonctions, j’ai mis beaucoup d’énergies et d’argent pour l’amélioration de l’aspect sanitaire et de l’hygiène. Ceci parce qu’un hôpital doit être propre, accueillant. Il doit aussi empêcher la propagation des bactéries et d’infections nosocomiales. C’est une priorité, mais je vous le dis, il y a encore du chemin à faire. Il y aura toujours de l’amélioration continue à faire dans ce dossier.

LDB : S’agissant de l’amélioration de ce centre hospitalier, qu’est-ce que vous avez fait concrètement ?

D B R : Nous avons tout d’abord mis en place une collaboration de l’ensemble des employés

pour avoir une activité de groupe afin d’assainir les lieux publics. C’est une activité qui permet de prendre conscience de l’importance de l’hygiène. En plus de cela, nous avons réduit l’ensemble des contrats tant au niveau extérieur qu’intérieur pour améliorer l’hygiène et la propreté des lieux.

LDB : Nous constatons la présence remarquable des garde-malades dans les couloirs, quel est l’impact de ce phénomène sur l’hygiène et l’environnement ?

D B R : Les garde-malades ont un rôle important à jouer, même s’il y a des aspects positifs et négatifs. Par exemple, en néonatalogie quand une femme accouche soit par voie naturelle ou par césarienne, elle a besoin de supports et c’est à la garde-malade de les lui apporter. Je me réjouis de la prise en charge familiale et de sa participation aux soins du patient. Comme vous pouvez le constater, plusieurs garde-malades sont installés dans les couloirs pour une cause normale mais, cela est un impact pour l’environnement



du centre. Je suis de nature à respecter les cultures et l’être humain. Pour ce faire, nous allons mettre en place une série de mesures consistant à faire en sorte que les garde-malades en liens proches avec les malades aient une autorisation, un badge qui permettra de mieux contrôler

le nombre de personnes derrière chaque malade. Cela va se faire dans le respect de la culture et des individus.

LDB : Le CHU manque actuellement des sanitaires et un système d’adduction d’eau fiable, qu’est-ce que cela re-

présente pour vous ?

D B R : A très court terme, il y a un projet d’adduction d’eau avec l’Agence française de développement (AFD). Ce projet va démarrer très prochainement. C’est avec ce projet que nous allons rénover le CHU-B parce que les travaux vont se faire par bâtiment. Donc, en même temps que nous allons faire les travaux d’adduction d’eau, nous allons également rénover chacun des bâtiments pour mettre le CHU sur pied pour qu’il retrouve ses lettres de noblesses.

LDB : Avez-vous un appel à lancer à l’endroit des usagers du CHU ?

D B R : Je sais que vous avez été patients, trop patients, nous allons débiter la rénovation de l’ensemble des bâtiments du CHU, l’acquisition des équipements de pointe pour la prise en charge des principales maladies et problématiques des patients.

Parfait Wilfried Douniama et Gloria Imelda Lossele

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Les dates des examens d’Etat sont fixées

Une note de service signée du ministre de l’Enseignement primaire, secondaire et de l’Alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, précise les différentes dates des examens d’Etat session 2021 prévus entre les mois de juin et août.



Les élèves débiteront les examens d’Etat en juin

Le Certificat d’études primaires élémentaires (CEPE) et le concours d’entrée en sixième se tiendront du 29 au 30 juin (oral) et le 1er juillet (écrit). Les épreuves écrites du baccalauréat auront lieu du 13 au 16 juillet. Le Brevet d’études du premier cycle (BEPC) est prévu du 27 au 30 juillet tandis que le concours national d’entrée en classe de sixième aux lycées d’excellence de Mbounda et d’Oyo se fera le 20 août. L’an dernier (session 2020), l’année scolaire a été bouleversée par la pandémie de covid-19, le taux de réussite au baccalauréat était plus élevé soit 34, 76% comparativement à l’année précédente (session 2019) 30,44%. Le département de la Cuvette-Ouest est arrivé en tête avec 56,6%. Au BEPC, c’est le département de la Lékoumou qui avait réalisé un taux de réussite de 79, 60% tandis que les départements de Brazzaville et de Pointe-Noire qui étaient respectivement huitième et dixième lors de la session 2019 du BEPC ont régressé cette année. Aux examens d’Etat de l’enseignement général, depuis près de deux ans, les départements de l’interland continuent de prendre de l’ascendant sur Brazzaville et Pointe-Noire qui ne parviennent plus à se maintenir à la tête du peloton. Il faudra donc attendre les résultats de cette année pour voir si ces deux départements qui présentent le plus grand nombre de candidats seront en mesure de renverser la pyramide.

Rominique Makaya

VIE ASSOCIATIVE

La Dynamique nationale « coalition plus 2030 » examine ses documents

Le directeur de la réadaptation, Guy Landry Brice Dianzitoukoulou, a ouvert le 1^{er} avril, les travaux de l’assemblée générale ordinaire de la Dynamique nationale « coalition plus 2030 », un collectif d’organisation des associations qui appuient et accompagnent les personnes vivant avec handicap (PVH) et leurs organisations représentatives.



Les membres des associations des PVH en assemblée générale (Adiac)

Les discussions porteront, durant deux jours, sur les grandes lignes de l’association, l’examen des documents fondamentaux et le logo, le plan d’action ainsi que sur le choix des actions à pérenniser en vue d’une autonomisation de la dynamique après le Programme concerté pluri-acteurs (PCPA). La réunion est organisée en collaboration avec le PCPA et d’autres partenaires dans le cadre « du projet d’appui à la consolidation de l’organisation en vue de l’amélioration de la défense des droits des personnes vivant avec handicap au Congo », avec l’appui financier de l’Agence française de développement. Le coordonnateur de la Dynamique nationale « coalition plus 2030 », Donatien Ibassa a expliqué que cette as-

semblée générale ordinaire constitue l’aboutissement d’un travail collectif entrepris depuis février 2020. Elle a été retenue à l’issue de l’appel à manifestation d’intérêts pour la sélection des dynamiques nationales et locales à accompagner par le PCPA-Congo dans sa phase d’envol 2018 à 2021. « La réunion de ce jour revêt une importance capitale pour la consolidation de notre réseau interterritorial, engagé en faveur de la lutte contre la discrimination, les inégalités et injustices sociales, sources indéniables des précarités socio-économiques, culturelles et environnementales dont les personnes vivant avec handicap sont les victimes », a déclaré Donatien Ibassa. La coordonnatrice de la PCPA, Olga

Mireille Kabanabandza, renchérit que « la coalition plus 2030 » fait partie des quinze dynamiques collectives soutenues par le Programme au Congo. Le PCPA-Congo finance la mise en œuvre du plan d’actions de cette dynamique nationale afin que l’esprit du programme en terme de structuration de la société civile, de dialogue avec les autorités et de recherche de pérennité perdurent. A l’ouverture des travaux, Guy Landry Brice Dianzitoukoulou a rappelé aux responsables et membres des associations affiliées l’opportunité offerte pour évaluer les progrès réalisés dans le domaine de l’épanouissement des PVH, d’identifier les difficultés et d’envisager l’avenir en tenant compte des nouveaux défis.

Lydie Lydie Oka

COVID-19

Charles Richard Mondjo invite la force publique à se faire vacciner

Après avoir reçu sa première dose de vaccin contre la Covid-19 le 31 mars à Brazzaville, le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a lancé un appel aux officiers généraux, officiers, sous-officiers et hommes de rang de se faire vacciner contre la pandémie qui continue à faire des ravages dans le monde.



Charles Richard Mondjo recevant sa première dose de vaccin/DR
« Depuis plus d’une année, nous vivons sous l’emprise de la pandémie à coronavirus et des vaccins ont été découverts à travers le monde. Le gouvernement congolais a fait l’effort d’acquérir ces vaccins à travers la coopération internationale, mais aussi un effort financier fait par l’Etat pour acquérir certains vaccins », a signifié le ministre de la Défense nationale.

Pour les Forces armées congolaises, la gendarmerie nationale, les forces de police, a-t-il poursuivi, « c’est aujourd’hui que nous lançons cette opération de vaccination. Le seul message pour les policiers, militaires et gendarmes, c’est de se vacciner. Nous sommes dans une corporation où nous vivons ensemble. C’est par devoir de solidarité que nous devons nous vacciner pour ne pas transmettre la maladie à nos frères d’armes », a indiqué le ministre Charles Richard Mondjo. Intervenant à son tour, le directeur central du service de santé des armées, le général de brigade, Pascal Ibata, a fait savoir qu’au niveau de la force publique, trois centres de vaccination ont été mis en place: l’hôpital central des armées Pierre Mobengo, la clinique de la GR et l’infirmierie des sapeurs-pompiers.

« Nous avons tablé pour vacciner la force publique à Brazzaville et à Pointe-Noire sur quarante-cinq jours. La vaccination n’est pas obligatoire, mais il serait souhaitable que le militaire, le gendarme et le policier se fasse vacciner pour la simple raison que nous vivons en communauté ; il y va de la responsabilité individuelle. il faut se protéger, mais aussi protéger les autres », a-t-il dit.

Guillaume Ondze

Dix-huit mille policiers seront immunisés contre le coronavirus

Les officiers supérieurs du haut commandement de la police nationale se sont fait vacciner, le 31 mars à Brazzaville, dans le cadre du lancement officiel de la campagne de vaccination contre la Covid-19 au niveau de la force publique.

Au total dix-huit mille policiers seront vaccinés, à raison de cent cinquante par jour au terme de quarante-cinq jours. Sur les fiches individuelles de vaccination, tour à tour, les médecins procèdent à la vérification des antécédents médicaux, des éventuels symptômes liés à la Covid-19. De même, ils passent un entretien psychologique, prennent la tension artérielle et donnent les

commandement de la police nationale sont les premiers à avoir reçu leur première dose de vaccin.
« Je me sens rassuré pour avoir pris mon vaccin. Il est bon de se faire protéger contre cette épidémie qui éplore les familles entières. Je suis heureux et j’espère que tous les policiers vont se faire vacciner. Les médecins pensent que la vaccination est volontaire



Le directeur de cabinet du ministre de l’Intérieur et de la Décentralisation, Séraphin Ondelé, s’est fait vacciner/Adiac

instructions aux candidats à la vaccination : pas de prise de l’alcool avant et après ainsi que pas de bain au savon après la vaccination.

Le directeur de cabinet du ministre de l’Intérieur et de la Décentralisation, Séraphin Ondelé, suivi de plusieurs généraux, colonels et gradés appartenant au

mais nous avons l’obligation et le devoir moral de se faire vacciner pour nous prémunir de l’épidémie », a indiqué Séraphin Ondelé. Pour sa part, le directeur du personnel et de la formation par intérim au commandement des forces de police, le colonel Jocelyn Koubemba, a évoqué le rôle du vaccin lié à la mission policière

qui souvent les met en contact avec la population.
« Nous sommes tout temps au contact avec les citoyens lors de nos interventions. Il est judicieux de se faire vacciner pour se protéger soi-même mais aussi la collectivité. L’instant d’après la pique n’est pas douloureuse,

« Le fait que les chefs se sont fait vacciner, la troupe est enfin rassurée à l’usage du vaccin »,

je me sens bien. Pour avoir une immunité collective efficace, il faut que cent pour cent de policiers où de la force publique soient vaccinés », a-t-il commenté.

« Le fait que les chefs se sont fait vacciner, la troupe est enfin rassurée à l’usage du vaccin », a laissé entendre le lieutenant de police Lee-Varnel, médecin coordonnateur au site Sapeurs-pompiers de Brazzaville.

Rappelons que l’Etat congolais fait usage des vaccins chinois et russe pour immuniser sa population contre la pandémie de Covid-19.

Fortuné Ibara

Le rapport de l’OMS juge « probable à très probable » la transmission du virus d’un animal à l’homme

Le rapport des experts de l’OMS sur les origines de la pandémie de Covid-19 juge « probable à très probable » la transmission du virus d’un animal à l’homme. En revanche, l’hypothèse d’une fuite du coronavirus depuis un laboratoire de Wuhan, en Chine, est jugée « hautement improbable ».

Il était très attendu, le rapport conjoint des experts de l’Organisation mondiale de la santé (OMS) et de la Chine sur l’origine du coronavirus. Les conclusions sont plates, aucune nouveauté. Depuis 13 mois, l’économie mondiale est bouleversée à cause de la Covid-19 qui a fait au moins 2,7 millions de morts. Les investigations des experts n’ont pour l’instant pas de réponse précise à la question de l’origine de la pandémie. Par contre ils font état d’indices.

La transmission par un animal : l’hypothèse privilégiée

Les experts, dans leur rapport, privilégient l’hypothèse « probable à très probable » d’une transmission du virus à l’homme par l’intermédiaire

d’un animal infecté par une chauve-souris. Mais cet autre animal n’a pas encore été identifié. La transmission directe du virus via l’animal réservoir est, toutefois, qualifiée « possible à probable » par les experts de l’OMS. Ils n’écartent, par ailleurs, pas l’hypothèse d’une transmission par de la viande surgelée - piste privilégiée par Pékin - jugeant ce scénario « possible ». Le rapport recommande de poursuivre des études sur la base de ces trois hypothèses. Parmi les principaux suspects, susceptibles, figure la chauve-souris, qui aurait pu transmettre le virus à d’autres animaux (le chat, le lapin, le vison, le pangolin, le chien, la civette et le blaireau-furet, deux espèces trouvées porteuses du Sras dans les années 2000

à Guangdong, au sud de la Chine), qui auraient ensuite contaminé les premiers malades. Les experts considèrent que les chauves-souris jouent le rôle de réservoir pour un grand nombre de virus qui touchent les humains. Plusieurs études semblent dédouaner définitivement le pangolin. D’après l’OMS, 60% des maladies infectieuses humaines sont zoonotiques, c’est-à-dire qu’elles trouvent leur origine chez un autre animal.

La viande et l’élevage d’animaux

Au début de la pandémie, les doutes avaient persisté sur un marché de Wuhan, où étaient vendus des produits animaux et des fruits de mer. Dans ses conclusions, le rapport de l’OMS indique

que les études de la chaîne d’approvisionnement n’ont pas permis de trouver « des éléments de preuves de la présence d’animaux infectés, mais l’analyse des chaînes d’approvisionnement a fourni des informations » utiles pour des études de suivi ciblées, notamment dans des régions voisines. Les experts ont également envisagé d’élargir leur enquête dans l’élevage et sur une plus grande étendue géographique.

Autre thèse écartée : La fuite du virus d’un laboratoire chinois

Les experts de l’OMS ont écarté la thèse d’une fuite d’un laboratoire chinois, qu’ils ont jugé « hautement improbable », confirme les conclusions de février à

Wuhan, considérée comme l’épicentre de la nouvelle maladie. Avant les experts de l’OMS, le directeur de l’Institut de virologie et le gouvernement chinois avaient catégoriquement démenti que les laboratoires de l’Institut de virologie de Wuhan soient la source du coronavirus. Pour l’OMS, il faudra s’armer de patience avant de trouver une éventuelle réponse à l’origine de la pandémie. Mais, comprendre l’origine de la pandémie est une « question scientifique clé » pour l’avenir, a souligné le virologue français, Etienne Decroly, qui a déploré le manque d’indépendance des experts mandatés par l’OMS, notant « peu de nouvelles informations scientifiques présentées dans le rapport ».

Noël Ndong

ENERGIE DURABLE

Le rapport de l'administration Biden sur l'Initiative Power Africa, l'accès à l'électricité

Power Africa a été lancé sous l'administration de l'ancien président américain Barack Obama, dans le but d'accroître l'accès à l'électricité à travers le continent africain, grâce à des projets créant de nouvelles connexions et augmentant la capacité de production.

L'initiative inter-institutions a continué à fonctionner depuis - bien que certains experts et anciens responsables disent qu'il est temps de redémarrer un peu. Un nouveau document publié, la semaine dernière, décrit les mesures que l'administration du président Joe Biden peut prendre pour améliorer l'initiative basée à l'Agence américaine pour le développement international). Ils vont des plus simples - par exemple, augmenter le budget à 300 millions de dollars par an et reconduire un responsable du Conseil de sécurité national, pour coprésider le groupe de travail Power Africa - aux plus complexes, comme fixer de nouveaux objectifs en matière de fiabilité et de coûts de l'énergie. *«La fiabilité et le coût de l'électricité sont parmi les défis les plus persistants liés à l'énergie que les gens du continent rapportent»*, a déclaré Katie Auth, directrice des politiques au Energy for growth hub, lors du lancement du nouveau rapport *« Going Big on Power Afrique : renforcer l'initiative face aux défis urgents d'aujourd'hui»*. *«L'impact de Power Africa sur le développement restera faible si ces problèmes ne sont pas résolus»*, a-t-elle ajouté.

Les transactions de Power Africa
Depuis 2013, Power Africa a clôturé 124 transactions, représentant plus de 11 000 mégawatts supplémentaires. Ce qui est présenté comme une réussite pour la manière dont un processus inter-institutions peut



La première centrale solaire de grande taille de l'Afrique orientale a commencé à fournir de l'énergie en février 2015. (Gigawatt Global)

être mis en place pour exploiter efficacement diverses ressources et compétences des agences gouvernementales américaines vers un seul objectif. la structure s'est concentrée sur les transactions individuelles et les a accompagnées, du développement à l'investissement. Mais, *« ces accords ne sont souvent pas conclus de manière concurrentielle, alors Power Africa devrait aider les pays à concevoir un processus compétitif et transparent pour la planification et l'acquisition de projets d'électricité »*, a déploré Katie Auth, alors coordinateur adjoint par intérim de Power Africa. Nilmini Rubin, associé principal au Center for strategic and international studies a déclaré qu'on peut penser au-delà des seules entre-

prises du secteur de l'énergie et inclure les entreprises du secteur des technologies de l'information et des communications. L'une des recommandations du rapport exhorte les États-Unis et les autres pays riches à mettre fin au financement public du charbon et du pétrole, mais à maintenir un certain financement du gaz naturel dans des *«économies pauvres en énergie et à faibles émissions»*. Pour Katie Auth, Power Africa devrait se concentrer sur l'aide aux pays en transition vers des *«économies prospères à faible émission de carbone »*, en fonction des ressources spécifiques pour chaque pays et des priorités économiques.

Power Africa et les ambitions climatiques de l'administration

Biden
La mise en œuvre d'une approche nuancée [énergies renouvelables et solutions hors réseau ou mini-réseau, ainsi que les besoins de l'industrie et l'activité économique, *«pour un bon mix énergétique/ sera difficile et l'administration Biden devra émettre des orientations politiques claires et développer un processus simple et direct »*, a indiqué Katie Auth. Bien qu'il n'y ait pas eu de signal clair concernant la position de l'administration sur Power Africa, les experts pensent qu'elle pourrait jouer un rôle dans ses ambitions climatiques plus larges. En travaillant à accroître l'accès des personnes ou des ménages à l'électricité, Power Africa s'est concentré sur les systèmes solaires domestiques et les

mini-réseaux, en partie parce que bon nombre des innovations et des entreprises travaillant dans ces domaines sont américaines.

L'avenir de Power Africa
«À l'avenir, Power Africa devrait orienter l'innovation vers les marchés émergents et utiliser les travaux de recherche et développement du gouvernement américain pour soutenir la technologie et la fabrication de produits pouvant être vendus dans le monde entier», a déclaré Kate Steel, directrice des opérations et cofondatrice de Nithio, à l'époque, chez Power Africa. *«La nouvelle administration pourrait faire des efforts de recherche et développement qui ont, peut-être, été abandonnés à un usage domestique pour voir s'ils pouvaient avoir des applications mondiales »*, a-t-elle ajouté.

Les obstacles de Power Africa
Certains des obstacles auxquels Power Africa est actuellement confronté ne sont pas liés au secteur privé, qu'il a été conçu pour aider à mobiliser, mais plutôt aux besoins publics. L'initiative doit réfléchir à la manière, dont elle peut mieux aider les services publics à s'améliorer et à la façon qu'elle peut utiliser l'assistance technique pour aider les gouvernements à créer des environnements réglementaires appropriés pour permettre plus de certitude et créer plus de projets bancables, ont déclaré les experts.

Noël Ndong

DÉFORESTATION

Forte hausse de la destruction de la forêt vierge tropicale en 2020

La surface de forêt vierge tropicale détruite en 2020 est équivalente à la taille des Pays-Bas : des arbres envolés en fumée ou abattus par les Hommes à un rythme toujours plus élevé, malgré la crise économique liée au Covid-19

Le rapport annuel du Global Forest Watch, basé sur des données satellite, a ainsi enregistré la destruction en 2020 de 4,2 millions d'hectares de forêts primaires tropicales, cruciales pour la biodiversité de la planète et le stockage du carbone, soit 12% de plus que l'année précédente. Le pays le plus touché est le Brésil, avec une surface disparue trois fois supérieure à celle de la République démocratique du Congo, deuxième du classement. Au total, les tropiques ont perdu 12,2 millions d'hectares de couverture forestière (qui inclut tous types de forêts et plantations) en 2020. Sans surprise, le moteur principal de cette destruction est toujours l'agriculture. Mais les chercheurs pointent aussi du doigt cette année les vagues de chaleur et la sécheresse qui ont alimenté des incendies dévastateurs en Australie, en Sibérie et jusqu'aux confins de l'Amazonie. Ces pertes sont *«une urgence climatique, une crise de la biodiversité, une catastrophe humanitaire et des opportunités économiques*



Déforestation au Brésil (illustration)Andre Penner/AP/SIPA

perdues», a commenté Frances Seymour, du

World Resources Institute qui pilote ce rapport.
Selon les chercheurs, la pandémie a pu avoir quelques impacts négatifs,

avec des arbres abattus illégalement dans des forêts laissées sans protection par exemple ou l'arrivée massive de gens dans des zones rurales. Mais ils soulignent surtout que cette crise n'a pas permis de changer la trajectoire de destruction forestière et ils

mettent en garde contre une aggravation de la situation en cas d'allègement des règles pour faciliter la relance économique. En outre, la partie de *«plus mauvaise augure»* des données 2020 montre que les forêts ont elles-mêmes été victimes

du changement climatique. Les très riches écosystèmes forestiers couvrent plus de 30% de la surface terrestre et les forêts tropicales abritent entre 50 et 90% des espèces terrestres. Avec le reste de la végétation et les sols, les forêts sont aussi un énorme puits de carbone, absorbant environ un tiers du CO2 émis par les activités humaines chaque année. Mais leur disparition se poursuit inexorablement. Les quelque 4 millions d'hectares de forêts tropicales détruites en 2020 ont libéré 2,64 gigatonnes de CO2, soit l'équivalent des émissions annuelles de 570 millions de voitures. *«Plus nous attendons pour stopper la déforestation, (...) plus nos puits de carbone naturels risquent de partir en fumée»*, a prévenu Frances Seymour. Au Brésil, où la déforestation n'a cessé d'augmenter depuis l'arrivée au pouvoir de Jair Bolsonaro, la forêt primaire a encore perdu 1,7 million d'hectares en 2020, une hausse de 25% en un an, selon le rapport.

AFP



**Message de condoléances du Bureau Exécutif National
du Rassemblement Citoyen, Le RC,
à la Famille biologique et à la Famille politique, l'UDH-Yuki,
de Monsieur Guy-Brice Parfait KOLELAS, candidat à l'élection présidentielle**

Le Bureau Exécutif National (BEN) du Rassemblement Citoyen, le RC, a appris, avec une grande consternation, le décès, le 22 mars 2021, de Monsieur Guy-Brice Parfait KOLELAS, Président de l'UDH-Yuki, Député, candidat à l'élection présidentielle.

Le Président du Bureau Exécutif National (BEN) du Rassemblement Citoyen est très affecté par la disparition de Monsieur Guy-Brice Parfait KOLELAS, son frère cadet avec lequel il entretenait des relations fraternelles très étroites.

Le Bureau Exécutif National (BEN) du

Rassemblement Citoyen, le RC, présente ses condoléances les plus émues à sa famille biologique et à sa famille politique, l'UDH-Yuki.



GUY BRICE PARFAIT
KOLELAS

Fait à Brazzaville, le Mercredi 24 Mars 2021

Pour le Bureau Exécutif National
(BEN) du RC



Le Coordonnateur

**NOUVEAU TRONÇON
POINTE-NOIRE - OUESSO**

La 1^{ère} ligne Directe qui rapproche
le Sud du Nord

06 702 15 23 / 06 510 06 25

Départ: tous les Samédis 7h30
Les réservations sont en cours dans
toutes les agences de Pointe-Noire

05 728 88 33/ 06 587 44 60
contact@oceandunord.com
www.oceandunord.com



CEAN du NORD
Sécurité - Confort - Fiabilité
Voyagez comme jamais
www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com
06 587 44 60/ 05 728 88 33

**GRILLE TARIFAIRE
POINTE-NOIRE - OUESSO**

POINTE-NOIRE à destination de	ADULTES	ENFANTS	POINTE-NOIRE à destination de	ADULTES	ENFANTS
DOLISIE	5.000	5.000	NGO	17.000	15.000
LOUDIMA	7.000	6.000	GAMBOMA	20.000	17.000
NKAYI	8.000	6.000	INKOUELE	20.000	17.000
MADINGOU	8.000	6.000	OLLOMBO	20.000	17.000
BOUANSA	8.000	6.000	OYO	22.000	20.000
LOUTETE	8.000	6.000	OBOUYA	22.000	20.000
MINDOULI	10.000	8.000	OWANDO	25.000	22.000
MAYAMA	10.000	8.000	MAKOUA	25.000	22.000
PK 45	15.000	13.000	MAMBILI	30.000	27.000
			OUESSO	30.000	27.000

**FONDATION
GOTÈNE**

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

CRÉATION DE LA FONDATION
MARCEL GOTÈNE



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

✉ fondationmarcelgotene@gmail.com
🌐 www.fondationgotene.com

Halte aux fausses informations



Stop



D'où vient l'information ?

Une source fiable est votre option la plus sûre

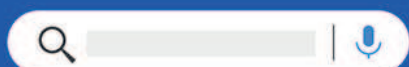
Réfléchis



Qu'est-ce qui manque ?

Si l'information semble bizarre, soyez prudent(e)

Vérifie



L'information est-elle corroborée par des faits ?

Vérifiez si l'info est corroborée par des sources crédibles. En cas de doute, veuillez vous adresser à des vérificateurs de faits locaux.



AVIS DE RECRUTEMENT

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LA PLACE CHERCHE

- **UN DIRECTEUR TECHNICO-COMMERCIAL – (Branche Automobile)**
Niveau : BAC + 5 ayant une bonne maîtrise des techniques d'assurance ;
- **UN RESPONSABLE COMMERCIAL (Santé et Risques Techniques)**
Niveau : BAC + 5 ayant une connaissance approfondie des méthodes et techniques de commercialisation, particulièrement des produits d'assurance ;
- **UN CONTROLEUR DE GESTION**
Niveau : BAC+4 ayant une bonne culture comptable, des compétences approfondies en analyse des données, bonne connaissance du métier et maîtrise des outils informatiques ;
- **UN GESTIONNAIRE SINISTRE**
Niveau : BAC+3 ayant des connaissances en droit des assurances, une excellente capacité d'analyse et la maîtrise de l'outil informatique.

Vous voudrez bien nous faire parvenir votre candidature (cv détaillé + lettre de motivation) par courriel à l'adresse mail **recrutement285@gmail.com** avant le 30 avril 2021.

NÉCROLOGIE

Séverine Mombongo, agent des Forces armées congolaises évoluant au Bataillon des sports, informe parents, amis et connaissances du décès de son mari le docteur Pierre Mounkondo «Moukos» survenu le vendredi 19 mars 2021 à Brazzaville.
Le deuil a lieu à son domicile sis au quartier Massengo 3 poteaux référence arrêt de bus terminus.
Le programme des obsèques sera communiqué intérieurement.
Union de prières
Cordialement



IN MEMORIAM

31 mars 1993 – 31 mars 2021
Voilà 28 ans que le bon Dieu avait décidé de rappeler à lui notre mère, tante, grand-mère, sœur, amie, épouse Henriette Tsimi.
Mère, nous ne cesserons de t'aimer car tu es et resteras la meilleure maman du monde.
En ce jour inoubliable, les enfants et petits-enfants Moumbélé prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour cette grande femme.
Que le Seigneur dans toute sa miséricorde lui accorde le repos éternel et nous console à jamais.
Maman tes enfants t'aiment même s'ils n'ont jamais eu le temps de te le dire.



La famille Pongui, Charlestone Roland Itoua, les enfants Nzale et Mme Itoua née Charlem Léa Legnoki ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances et la famille chrétienne de l'église Vie-comblée, du décès de leur fille, sœur, mère et belle-mère, Mme Nzale née Pongui Françoise, agent Foberd-Congo à la retraite, le 28 mars à l'hôpital militaire de Pointe-Noire.
La veillée mortuaire se tient au quartier km4, arrêt Boundji non loin du supermarché Le Gourmand.
Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

MALEMBA-NKULU

Les démarches de Paul Ngoy Nsenga aboutissent à la paie des enseignants

Après plusieurs mois sans être payés, les enseignants du territoire de Malemba-Nkulu ont enfin touché leurs salaires et primes, résultat des démarches menées par le député provincial Paul Ngoy Nsenga Bithelu.

Les enseignants du territoire de Malemba-Nkulu dans la province de Haut-Lomami ont finalement obtenu leurs salaires et primes retenus pendant plusieurs mois par la Banque Trust Merchant Bank (TMB) en raison de perte des cartes d'identité des bénéficiaires, ou encore de l'incohérence des noms sur les listes de paie. Il a donc fallu l'implication du député provincial Paul Ngoy Nsenga Bithelu qui a mené des démarches auprès des autorités compétentes afin que les arriérés de salaires, les primes et frais de fonctionnement, bloqués à la banque, soient versés aux instituteurs de trente-sept écoles de ce territoire.

L'élú local a successivement rencontré les autorités provinciales de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST), le comité national et provincial de suivi de paie dans le Haut-Lomami, le ministre provincial de l'Education à Kamina (chef-lieu du Haut-Lomami). Paul Ngoy Nsenga a même obtenu l'implication du gouverneur ai du Haut-Lomami, Denis Ngoy Ngandu pour que



Les enseignants touchent leurs salaires à la TMB dans le Haut-Lomami

cette situation soit finalement décantée. A ce sujet, l'enseignante Sarah Anzoyo Shimba, enseignante à Malemba-Nkulu a, au nom des enseignants de Malemba-Nkulu, vivement remercié le gouverneur intérimaire et le député provincial.

L'élú continue son plaidoyer sur la divagation des éléphants

Après la solution trouvée à propos de la paie des enseignants

dans son fief, Paul Nsenga Ngoy Bithelu ne s'est pas reposé, se replongeant dans le dossier de la divagation des éléphants qui menacent la population de Malemba-Nkulu. Il y a quelques jours, affirme-t-il, un autre troupeau d'éléphants a été aperçu aux alentours du territoire, notamment à Kimba, quartier Kasolua. Ces pachydermes errent depuis deux semaines loin de leur milieu naturel qu'est le parc Upemba,

et sèment la terreur au sein de la population. Depuis plusieurs années, les éléphants causent des dégâts multiples. Depuis 2018 à ces jours, ils ont déjà causé 27 morts, 50 mille hectares de champs dévastés, plus de 70 mille élèves en déperdition scolaire, et cela a provoqué une forte précarité proche de la famine, la baisse de production agricole. Grâce à la gratuité de l'enseignement de base, plusieurs écoliers dont

les parents ne pouvaient plus payer les frais scolaires ont été récupérés. L'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN)/Grand Katanga a été alerté sur la divagation des éléphants, et elle a pu déployer une équipe des éco-gardes sur le terrain qui est en train d'encadrer le retour des pachydermes dans le parc Upemba. L'ICCN a recruté une centaine de jeunes qui ont été formés et sont déjà sur le terrain autour du parc pour veiller et contrer la divagation des éléphants. L'ICCN envisage aussi de lancer des programmes de développement locaux en faveur de la population environnante du parc Upemba, et intervient déjà pour les frais des funérailles en cas de mort des personnes victimes des éléphants, et pour des prises en charge médicales des blessés. La collaboration avec l'élú local, la population, l'ICCN et les autorités provinciales s'avère salutaire et permet de mettre rapidement la population en sécurité, Paul Ngoy Nsenga se félicite de cette collaboration.

Martin Engimo

DÉVELOPPEMENT

Vers la réhabilitation de l'Office national de pêche

Kinkole, cette cité riveraine située dans la périphérie est de Kinshasa, dans la commune de la Nsele, a beaucoup perdu de sa superbe. Elle reflète aujourd'hui une réalité toute autre, parce que muée en un lieu de détente où pullulent, le long de l'avenue principale menant au port de pêche, des restaurants de fortune et autres débits de boisson prêts à accueillir les premiers clients.

Le moment est venu de restaurer la cité de Kinkoke qui a connu son moment de gloire lors des célébrations annuelles de la Journée du poisson, dans son prestige d'antan, et de redonner vie à l'activité de pêche. C'est tout le sens de la visite qu'a effectuée, le 27 mars dernier, dans cette juridiction la délégation de la commission d'étude chargée de la relance de l'Office national de pêche conduite par le conseiller principal chargé de la planification, agriculture, pêche et élevage, Ambroise Kazambu, qu'accompagnait le ministre provincial de l'Intérieur, Sam Leta. Cette mission s'inscrit en droite ligne des recommandations découlant de la visite effectuée, le 7 mars, par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui, après échanges avec les pêcheurs, a eu le temps de cerner les contours de la problématique liée au développement de la pêche dans la ville-province de Kinshasa. Relancer l'Office national de pêche,

veiller à la restitution du port de pêche de Kinkoke aux pêcheurs, ainsi qu'à la réhabilitation de la route menant au port de pêche, mais aussi assurer la réhabilitation du marché des poissons et la restauration de la journée nationale des poissons, telles sont les tâches assignées à la commission d'étude créée le 15 mars 2021.

Après un briefing de quelques minutes dans les locaux de la commune de la Nsele avec les représentants de la Fédération des pêcheurs, les délégués de l'ONG Maik, le chef du centre pilote de Kinkole, le secrétaire général du ministère des Pêches et Elevages et d'autres intervenants, les membres de la commission ont procédé à la visite des différents sites sous les ovations d'une population hystérique et surexcitée.

Faisant l'objet de revendications depuis vingt ans, le port de pêche de Kinkole paraît mieux aménagé pour accueillir les activités de pêche contrairement

à celui proposé par les autorités administratives, lequel avait été boudé par les pêcheurs du fait notamment de sa promiscuité avec les services de l'Etat, en plus des activités économiques qui s'y sont développées. Difficile dans ces conditions d'exercer leurs activités en toute quiétude. Sans ambages, les pêcheurs ont été rassurés de rentrer bientôt dans leurs droits.

Après un détour furtif au centre pilote de Kinkole en état presque d'abandon, la délégation a examiné l'état défectueux de la route menant vers le port et des assurances ont été données quant à sa réhabilitation afin de permettre l'évacuation rapide des produits halieutiques. C'est au marché de Kinkole que la délégation a clôturé sa visite, non sans que des instructions aient été données pour réfectionner la tribune qui surplombe la cité et ce, en prévision de la Journée des poissons à célébrer avec faste le 24 juin prochain.

Alain Diasso

CPI

Denis Mukwege insiste sur les atrocités commises à l'Est

Le gynécologue congolais, Prix Nobel de la paix 2018, qui a salué la confirmation de la sentence prononcée au premier degré contre l'ex-seigneur de guerre Bosco Ntaganda, a ainsi lancé un appel au nouveau procureur de cette institution pour ramener la paix dans cette partie de la RDC.



Le Dr Denis Mukwege/DR

Le Dr Denis Mukwege a appelé le bureau du procureur de la Cour pénale internationale (CPI) à ouvrir des enquêtes sur les atrocités commises dans les deux Kivu, en République démocratique du Congo (RDC). Pour le célèbre gynécologue congolais et Prix Nobel de la paix 2018, ce plaidoyer vise la restauration de la paix dans cette partie du pays, notamment en poursuivant les auteurs des crimes continuels qui s'y commettent depuis plusieurs décennies déjà.

Cet appel du prix Nobel de la paix au bureau du procureur Karim Khan fait suite au verdict en appel dans le cadre du procès Bosco Ntaganda, qui a confirmé, le mardi 30 mars, la condamnation et la peine contre l'ex-seigneur de guerre, l'officier supérieur de l'armée congolaise Bosco Ntaganda. « Nous saluons la confirmation en appel de la condamnation de Ntaganda par la CPI et appelons le bureau du procureur à enquêter et poursuivre les atrocités commises dans les Kivus », a déclaré le médecin directeur de l'hôpital de Panzi, interpellant ainsi le successeur de Fatou Bensouda sur la situation du Nord et Sud-Kivu.

Lucien Dianzenza



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS-FIRMES)
Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF)
AMI N° 001 /MPSIRTACMM/UCP-PACIGOF 2021
Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières /Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000130013732
N° d'identification du Projet : P-CG-KZO-001



1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de Développement pour couvrir le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance sectorielle Forêt-Bois « PACIGOF », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat : « Recrutement d'un Bureau d'Etudes International (Firme) chargé de la mise en place d'une solution de messagerie collaborative et d'un système de gestion électronique des documents du Ministère du Plan, de la Statistique, de l'Intégration, des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande ».

2. L'objectif général assigné à cette mission est de faciliter les échanges, la communication et la coopération entre le cabinet du ministère du plan de l'intégration régionale, des transports, de l'aviation civile, et de la marine marchande, les directions rattachées à ce ministère, les autres départements ministériels, et les Partenaires Techniques et Financiers. Spécifiquement, il s'agira de : (i) organiser une réunion de cadrage méthodologique de la mission sur le télétravail et l'archivage des documents, (ii) proposer la solution architecturale conforme à l'organisation du MPSIRTACMM, (iii) garantir le télétravail sécurisé pour les réunions et les partages des documents entre divers bénéficiaires impliqués dans les actions du ministre, (iv) former les utilisateurs à l'utilisation de la plateforme télétravail et à sa gestion en terme des habilitations, (v) proposer une solution d'hébergement des services mis en place et qui offrirait des garanties de disponibilité et de sécurité, (vi) mettre en place le système de messagerie collaborative du ministère, (vii) interfacer le système de messagerie et celui de vidéoconférence de sorte que les invitations pour les réunions par vidéoconférence se fassent depuis le calendrier du système de messagerie collaborative et (viii) procéder au transfert de compétences par une formation dédiée pour chaque bénéficiaire à connecter (ix) garantir un archivage physique sur le site distant des documents et former les utilisateurs à l'utilisation de la GED y compris les habilitations . La durée de la mission est de Quatre (04) mois.

3. La Cellule d'Exécution du Projet (CEP), invite les Consultants (firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions semblables, disponibilité de personnel qualifié et expérimenté, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'Utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>.

5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (Termes de références notamment) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux suivantes : 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale TU+ 1) du lundi au vendredi.

6. Les expressions d'intérêt rédigées en français doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 15 avril 2021 à 12 h 00, (heure locale TU+ 1) et portées expressément la mention suivante : « AVIS À MANIFESTATION N°001/MPSIRTACMM/UCP-PACIGOF 2021-RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES INTERNATIONAL CHARGE DE LA MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION DE MESSAGERIE COLLABORATIVE ET D'UN SYSTÈME DE GESTION ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS DU MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, DE L'INTEGRATION REGIONALE, DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE ».

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

L'adresse à laquelle il est référence ci-dessous est la suivante :
Unite de Coordination du PACIGOF

A l'attention de: Monsieur Benoît NGAYOU, Coordonnateur du Projet PACIGOF
Rue Duplex N° 12, secteur de l'hôpital Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Téléphones: (242) 06 612 76 84 / 04 464 31 31 / 05 513 60 43;
E-mail: pacigofcongo@gmail.com, pat.2016.otonghos@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 1er Avril 2021
Le Coordonnateur du PACIGOF
Benoît NGAYOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES
N°002/ECG/DG/2021

POUR LA SELECTION D'UNE SOCIETE DE
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres pour la sélection d'une société de bâtiments et travaux publics en vue de la réhabilitation de son agence située à Tié Tié – Pointe Noire.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3^{ème} Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'Agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de Cent Mille (100 000) FCFA en espèces, non remboursable.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 26/04/2021 à 16 heures00.

Fait à Brazzaville, le 25/03/2021.

La Direction Générale

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Une augmentation à plus de mille personnes à charge du trésor public

Selon ces révélations de l’Observatoire de la dépense publique (ODEP), les dépenses du cabinet de janvier et février sont en dépassement de 113%.

Le document dont la signature est attribuée au directeur exécutif de l’Observatoire de la dépense publique (ODEP), Pius Mbweess, alerte sur des situations mettant en péril les finances publiques de la République démocratique du Congo (RDC). Ce communiqué de presse renseigne, en effet, qu’il y a eu une augmentation à 1 081 du personnel en charge du trésor public à la présidence de la République, au niveau du cabinet du chef de l’Etat. Aussi, ce document révèle qu’« entre janvier et février; elle (la présidence :Ndlr) a dépensé 29,2 millions de dollars américains (USD), en dépassement de 113% ».

Le pays peine à mobiliser les recettes

Ce document de l’ODEP relève également que « depuis la fin de la coalition FCC-Cach, la RDC totalise quatre mois sans conseil des ministres ». Ce qui a notamment comme conséquence, la difficulté, pour le pays, de mobiliser les recettes prévues dans le budget. « Le gouvernement est démission-

naire, aucune orientation de l’action gouvernementale, tous les investissements sont à l’arrêt. Le pays peine à mobiliser les recettes publiques projetées dans la loi de finances de 2021. Depuis janvier un déficit mensuel de quatorze millions USD est enregistré. L’Etat mobilise à peine 530,6 milliards de Francs congolais (CDF) (256 millions USD), avec des dépenses d’environ 560,1 milliards CDF (270 millions USD) par mois, sur une trajectoire prévisionnelle de 546 millions USD », déplore l’ODEP. Il n’y a aucun suivi. Les régies financières et les services d’assiettes, dénonce cette structure, travaillent comme des électrons libres. La situation se justifiant, selon l’organisation, par le fait que les ministres censés mettre en œuvre les mesures d’encadrement des recettes sont démissionnaires. Et de noter qu’aucune réforme fiscale n’est envisagée depuis 2019. « Avec ce tableau sombre, la RDC ne peut pas prétendre mobiliser plus de 3,5 milliards USD, cette année. Le gouvernement a recours aux

réserves de change pour payer certains besoins. L’opération des bons du trésor, censée couvrir le déficit budgétaire, n’apporte plus grand chose, faute des sous-missionnaires. Tout se passe dans un contexte politique délétère », regrette l’organisation spécialisée dans le contrôle citoyen des finances publiques du pays. Aussi, l’ODEP dénonce qu’aujourd’hui, les actes soient posés avec autorisation du directeur de cabinet du président de la République, en violation de la loi relative aux finances publiques, qui ne le reconnaît pas comme acteur du circuit de la dépense publique. « Tantôt, c’est lui ou l’Inspection générale des finances, qui donne son avis avant tout paiement. Quel est alors le rôle des contrôleurs budgétaires? On ne comprend pas et c’est l’anarchie, qui est entretenue », fustige-t-il dans ce communiqué dans lequel cette structure note également que 2,5 milliards USD de recettes fiscales seront utilisés pour les rémunérations, comme en 2020.

Lucien Dianzenza

PROTOCOLE DE MAPUTO

Les professionnels des médias appelés pour sa vulgarisation

L’invite est des organisateurs du forum national sur l’imprégnation des hommes et des femmes des médias en DSSR sur le thème : « Risques des avortements clandestins».

C’était le 31 mars à l’issue d’atelier organisé par le Réseau des médias africains pour la promotion de la santé et l’environnement (REMAPSEN/RDC). L’objectif de cet atelier qui a réuni 25 participants venus du monde des medias, de la société civile et des ministères techniques, est de permettre dans une interaction avec les autres organisations de la société civile et le pouvoir public aux journalistes d’appréhender les questions de droit en matière de santé sexuelle et reproductive (DSSR) et les enjeux de l’avortement sécurisé en RDC. Et cela , pour mieux informer la population et pousser les décideurs congolais à l’action. Dans sa présentation, Dr Rachel Yodi, experte et conseillère en planning familial au programme national de santé de la reproduction, a révélé que chaque année 22 millions des grossesses aboutissent à un avortement non sécurisé au monde. Les avortements clandestins provoquent l’infirmité de 8 millions des femmes et le décès d’au moins 50.000 femmes, selon l’OMS. La RDC, a-t-elle fait savoir, n’échappe pas à cette réalité. A en croire Dr Rachel Yodi, les avortements clandestins en RDC représentent la deuxième cause de mortalité maternelle. Ces avortements, a-t-elle indiqué, sont faits généralement dans des conditions non sécurisées. Les victimes sont souvent les femmes en

âge de procréer y compris les adolescents. Selon une étude menée par l’école de santé publique en 2016, on enregistre par jour dix-sept avortements non sécurisés par heure. Pour mettre fin à cette pratique, la RDC a ratifié en 2018 le protocole de Maputo qui, dans son article 14 alinéa 2, fixe les indications d’accès aux avortements sécurisés. Il s’agit notamment dans le cas où il y a eu agressions sexuelles, le viol et l’inceste, la grossesse mettant en danger la vie de la mère, la vie du fœtus, l’avortement sécurisé. Ceci ne doit se faire que dans des cadres des soins appropriés qui se résument par le personnel qualifié et les pratiques selon les normes reconnues par l’OMS. C’est ici, a martelé l’experte en planification, le rôle des médias dans la vulgarisation de cette disposition pour que la vraie information soit portée à la population pour le changement des comportements. Dans son mot de circonstance, Prince Yassa, coordonnateur de REMAPSEN/RDC, a rappelé que, en RDC, une enquête menée à l’Université de Kinshasa, en collaboration avec Guittmacher Institute dans la capitale Kinshasa, a estimé à 146.000 le nombre d’avortement. Cela représente un taux d’avortement de cinquante-six pour mille femmes en âge de procréer, signe d’une pratique très fréquente dans la capitale, conclut cette étude. Pour-

tant, a-t-il souligné, l’interruption volontaire de grossesse en RDC est punie d’un emprisonnement de cinq et dix ans pour la femme et entre cinq et quinze ans pour celui et celle qu’il a aidée. Cependant, ces peines appartiennent théoriquement au passé depuis la parution dans le journal officiel du protocole de Maputo en mars 2018 auquel la RDC a ratifié. En attendant la révision du Code pénal congolais, l’article 14 du protocole de Maputo devra être appliqué sans détour . C’est ce que rappelle la circulaire n°04/SPCSM/ CFLS/EER/2018 du 6 avril 2018 du président de la Cour constitutionnelle et président du conseil supérieur de la magistrature. Cette circulaire, a fait savoir le coordonnateur du REMAPSEN, demande aux chefs des juridictions et officiers des parquets de procéder à l’application immédiate de l’article 14 du protocole de Maputo sans attendre la révision du code pénal congolais. Pourtant, a-t-il noté, cette disposition reste largement méconnue et nombre de femmes continuent de se faire avorter dangereusement même quand elles sont éligibles aux dérogations du protocole de Maputo. A l’issue de cette formation, plusieurs options ont été levées en ce qui concerne la manière dont cette question sera abordée par les professionnels des médias.

Blandine Lusimana.

MARCHÉS PIRATES

Un moratoire d’un mois accordé aux commerçants

Les vendeurs sont conviés, dans ce délai, à leur relocalisation vers les marchés provisoires créés dont Kabinda, Kalembelembe, Rail sur ex-24 novembre et Huileries, dans le cadre du processus de la réhabilitation et la modernisation du Marché central de Kinshasa.

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, a échangé, le 31 mars, dans la salle polyvalente de l’Hôtel de ville, avec les riverains et vendeurs des marchés pirates créés sur des avenues Kato, Lowa, Rwakadingi, Itaga, Kilosa et autres. Leur entrevue avec l’autorité urbaine a tourné autour de leur déguerpissement de leurs lieux de négoce, qui rentre dans le cadre du processus de modernisation du marché central et conformément aux instructions du gouverneur de la ville, qui avait exigé de dégager toutes les avenues riveraines de ce lieu de négoce, dans le souci d’y faciliter la circulation. Ces commerçants ont encouragé cette initiative du maire de la ville visant la réhabilitation du Marché central. Ils sont, par ailleurs, relevé à l’attention du chef de l’exécutif provincial, l’insalubrité constatée dans ces différents marchés, notamment à Kato « où des tas d’immondices concurrencent les niveaux des maisons d’habitation ». A ses hôtes, le gouverneur Gentiny Ngobila a commencé par expliquer sa vision pour la ville de Kinshasa, avant de les sensibiliser au sens de responsabilité dans l’assainissement de leurs milieux de vie et d’activités. L’autorité urbaine a, en outre, présenté à ces commerçants les avantages de la construction d’un nouveau marché central de Kinshasa dont la capacité d’accueil prévue est de soixante-deux mille étals et cinq cents magasins. « Nous devons aussi dégager les avenues Kato, Lowa, Rwakadingi, Itaga, Kilosa et d’autres. C’est pour permettre la reprise d’une bonne circulation des personnes ainsi que des véhicules », a expliqué Gentiny Ngobila. C’est dans cette optique que le gouverneur de la ville a dit accorder un moratoire d’un mois à ces commerçants des marchés pour quitter ces lieux et se relocaliser dans des marchés provisoires construits notamment à Kabinda, Kalembelembe, Rail sur ex-24 novembre et Huileries. Le gouverneur Ngobila a également annoncé la création d’autres marchés provisoires, pour continuer à relocaliser les vendeurs, en attendant la fin des travaux du marché central de Kinshasa dont la capacité permettra d’accueillir tout le monde.

La production et l’usage du sachet restent interdits

A cette même occasion, le chef de l’exécutif provincial a sensibilisé ces commerçants et riverains à l’interdiction de l’usage et de la vente d’eau en sachet sur toute l’étendue de la capitale. Rappelant, par ailleurs, que les bourgmestres et leurs adjoints venaient d’être formés comme officiers de police judiciaire, Gentiny Ngobila a promis des sanctions et surtout des interpellations des récidivistes par ces autorités municipales.

Lucien Dianzenza

LINAFOOT/LIGUE 1

Don Bosco bat Rangers à Kinshasa

Après sa défaite contre Maniema Union à Kindu, le CS Don Bosco s’est ressaisi en battant, le 31 mars 2021 au stade des Martyrs à Kinshasa, l’Académie Club Rangers, par deux buts à zéro, en match comptant pour la 21^e journée du 26^e championnat de la Ligue nationale de football. Les Salésiens de Lubumbashi ont trouvé le chemin des filets, grâce à Emmanuel Richard (36^e minute et Bato Ngalamulume (80^e minute).



Vue du match Lupopo - Renaissance du Congo (léopards actu.com)

Don Bosco compte désormais 29 points, chipant la 7^e place au classement à son adversaire du jour, l’AC Rangers. Les Salésiens jouent leur prochain match contre le Angés et Saints de Sa Majesté Sanga Balende, le 4 avril au stade Kashala-Bonzola de Mbuji-Mayi. L’AC Rangers, pour sa part, est bloqué à 27 points, battu au match précédent match par le Daring club Motema Pembe (DCMP) par zéro but à trois. Sa prochaine rencontre, ce sera le 7 avril à Kinshasa, contre le leader, l’ogre Tout-Puissant Mazembe. Dans l’autre affiche du jour, le FC Saint-Eloi Lupopo a eu raison du FC Renaissance du Congo sur la même pelouse du stade des Martyrs à Kinshasa, par zéro but deux. Héritier Kasongo a ouvert la marque à la 16^e minute sur une passe de Jerry Kambu. A la 58^e minute, Louison Sefu a doublé la mise sur une frappe croisée, hors de portée du gardien de but Guy Serge Mukumi. Lupopo renforce sa deuxième place au classement avec 42 points glanés en 23 matchs livrés. Le FC Renaissance du Congo accumule, pour sa part, trois défaites de suite avec 25 points.

Martin Engimo

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Assemblée Générale de Energie Electrique du Congo (E2C) S.A. s'est réunie ce lundi 29 mars 2021 en session extraordinaire à Brazzaville. Elle a, au cours de cette session adopté l'augmentation du capital d'E2C S.A. Cette opération s'est effectuée par l'émission de 1.099.000 actions nouvelles d'une valeur de 100. 000 FCFA chacune.

Le capital social d'E2C S.A. s'élève désormais à 110.000.000.000 (cent dix milliards) FCFA contre 100.000.000 (cent millions) FCFA à la création de la société. Il est divisé en 1.100.000 actions entièrement détenues par l'Etat.

Cette augmentation du capital consacre l'aboutissement de la mutation de l'entreprise. En effet :

- E2C devient une société anonyme unipersonnelle avec conseil d'administration, régie par les dispositions du droit OHADA ;
- E2C, désormais dotée d'une structure de capital reflétant la valeur de l'ensemble de ses actifs, devient en situation de lever les fonds nécessaires à la mise en œuvre d'un ambitieux programme d'investissement ;
- E2C s'arrime, par conséquent, aux meilleurs standards en matière de gouvernance d'entreprise.

SUPPLÉMENT
DAME
BALANCE

FROISSÉES
CONDIMENT

TYPE
BOUFFONS

MATÉRIAU
DE
VANNERIE
MOUILLAGES

L'OPINION
PROVINCE
DU CANADA

CRAINTE
VAISSEAU
LITTÉRAIRE

LATINO
COURT
AU MILIEU

OR DU
CHIMISTE
BÊTE
DE JEU

ITINÉRAIRE
BIS
SE DÉFEND

APLANIES

IRAIT AU
HASARD
CLAIR-
VOYANT

BOISSON
DIVINE

POSSESSIF
GOUVERNÉ

POSSESSIF
BYZANCE
AUTREFOIS

PARASSEUX
ENCENSÉ

LARGEUR
DE TISSU
CATAS-
TROPHE

PIPELINE
PÈRE DE
JUPITER

RÉGIMES
SECS

FIDÈLE
AU POSTE
SINGER

ORIENT
ATTENTION,
ÇA PIQUE

C'EST-À-
DIRE

ORIFICE
CORPOREL
HAUT DE
GAMME

PRONOM
PERSONNEL

ÉGAL
VIEIL
EMPIRE

PASSE AU
SCANNER
TERRE CEIN-
TE

INTER-
JECTION

FLEUVE
ROMAIN
EN SEINE-
ET-MARNE

FORME
D'AVOIR
DONNE
LE CHOIX

CACHÉ

LOI MARIEU-
SE

BANNI

HÉSITATION

MOTS MÊLÉS

DCBRAISEVINDICE
RAAFCOCIVASOTSC
ANLNUOTAVELEONU
KCALCRMENOLCYCI
KRIAINTTGHYMBRS
AESOITEIPMPOAET
RSLSENGMFHUFLE
ETTOCSAMERALKOE
VIDEOPUASSSEC
ENNLANLECZINMI
MIBAZOOKATOAHFL
YLARZTIGNCTENFA
ZOBIZISISNSNEDUS
NAAPARZXETROVOP
EKNSJTIXIRDREPBR

AMNISTIE
BALAI
BAZOOKA
BOUFFI
BOURSE
BRAISE
CANCRE
COCASSE
CONDOR
CUISTRE
CYCLONE
DRAKKAR
ENZYMES
ESTAMPE

FURTIF
GAULOIS
GAZELLE
GIGOLO
INDICE
JAZZ
KAOLIN
MASCOTTE
MYCOSE
NABAB
NAVETTE
NYPHÉA
PAMPHLET
PERDRIX

PUNAISE
RANCI
RODEO
SAFARI
SALIVE
SCANNER
SENTENCE
SOULIER
SPIRALE
TICKET
TRITON
VIDEO
VITRIOL
VORTEX
ZIZANIE

• SUDOKU • GRILLE DIFFICILE • N°411 •

• SUDOKU • GRILLE FACILE • N°421 •

		7		2	6	4		
3	6		8		7			
	4	1		9		2		
9	5			7		8		1
	1					7		
4		6		8			9	2
		9		5		6	3	
			4		3		2	9
		4	2	6		1		

			6			1		
4		5		7			6	
3			8			5		
		9		4	2			6
	4						3	
6			1	9		4		
		3			9			8
	7			6		2		4
		4			7			

EN PARTANT DES
CHIFFRES REM-
PLISSEZ LA PAGE
DE TELLE SORTE
QUE CHAQUE CO-
LONNE DE 3 X 3
CONTIENNE UNE
SEULE FOIS LES
CHIFFRES DE 1 À 9

MOTS CASES • N°271

2 LETTRES

AN - EN - LE - MU - NE - NO - OR - RA -
SA - SE - US - UV

3 LETTRES

AIR - AXE - ETE - EUS - GAG - GIN -
OSE - SON - USE - VAL - VER - VIE

4 LETTRES

AERE - ERES - LEGO - NEE - ORAL -
OREE - SISE - SONS - STEM - UBAC -
UREE - URNE

5 LETTRES

ETRES - EXILA - OGIVE - REVAI - VEAUX -
XENON

6 LETTRES

ENERVE - ENFERS - ENIGME - EURENT -
GNOMES - LIRONS - MENACE

7 LETTRES

INANIME - SIEGENT - TIREUSE -
TUANTES

LA SOLUTION
DE
LA SEMAINE

SOLUTION
Le mot mystère est
OURAGAN

Mots casés

MOTS CASES N°260

S	O	N	G	E		C	O	C	O
A	P	I		S	U	A		A	N
C	A	D	E	T		C	A	I	D
	L		M		S	A	U	L	E
M	E	M	E	N	T	O		L	
A		E	T	A	U		M	E	S
L	A	S		S	C	I	E		O
E	U	S		E	S	C	A	L	E
	R	A	S	A		I	T	O	U
R	A	G	E	U	R		S	U	R
A		E	U		A	S		A	
M	U		L	U		O	R	G	E
I	V	R	E		O	U	I	E	S

Mots fléchés

MOTS FLÉCHÉS • N°1410

D		A		A		V		N		R
Z	I	G	Z	A	G	U	E		O	D
A	R	O	M	A	T	I	S	E	E	S
E	M	O	T	I	C	O	N	E		G
A	S	E		E	P	E	R	D	U	S
A	N	S		C	R	I		O	U	S
T	I	R	A	I	E	N	T		T	E
A	S	S	U	M	E		I	O	T	A
	T	O	U	S	S	O	N	S		Y
E	D	E	N	S		P	L	I	U	R
R		S		L	I	O	N	N	E	S
T	A	F		V	A	R		E	A	U
P	U	B		V	I	F		M	S	F
D	E	M	I	L	I	T	A	R	I	S
R	E	C	U	S	E	R		S	I	R

DIABLES ROUGES

Le ministère et la Fécofoot choisiront le nouveau sélectionneur

L'appel à candidatures pour le futur sélectionneur des Diables rouges football devrait être lancé la semaine prochaine. La décision a été prise le 1er avril à Brazzaville lors d'une réunion entre le ministère des Sports et de l'Education physique et la Fédération congolaise de football (Fécofoot).

Le vin est tiré, il faut le boire. Les éliminatoires de la CAN ayant causé d'énormes dégâts, les gestionnaires ont désormais le regard tourné vers les futures échéances notamment les éliminatoires de la Coupe du monde Qatar 2022. La période du 31 mai au 15 juin, est en effet consacrée aux deux premières journées des éliminatoires de la Coupe du monde. Dans l'urgence, le Congo devrait trouver un sélectionneur pour succéder à Valdo Candido dont le contrat est arrivé à terme le 18 mars. Au cours de cette réunion, le président de la Fécofoot a sollicité l'autorisation du ministre pour lancer un appel à candidatures international. « Nous avons des échéances qui arrivent. Nous n'avons plus de sélectionneur. On souhaiterait votre autorisation pour lancer un appel à candidatures dès la semaine prochaine », a expliqué Jean Guy Blaise Mayolas. « Le directeur de cabinet vous initiera le courrier d'ici à demain, en vue de vous permettre de lancer l'appel à candidatures », a répondu Hugues Ngouélondélé avant de faire une mise au point sur le futur choix. Selon lui, les deux parties ainsi que la partie technique devraient s'asseoir pour analyser les candidatures en vue de sélectionner ensemble le futur patron du staff technique. « Nous devons nous asseoir d'abord au tour d'une candidature pour que demain, nous ne rencontrerions pas



Le ministre des Sports et de l'Education physique portant un regard critique sur la prestation des Diables rouges

les mêmes problèmes que nous avons rencontrés avec les autres. Parce qu'à un moment donné, cela tourne un peu à la mafia ces histoires d'entraîneurs qui arrivent et quelque temps après vous entraînent devant les tribunaux. Le Congo a trop payé pour ça. Maintenant il faut que ça change », a-t-il souhaité. Et de poursuivre : « On se mettra d'accord sur le choix du sélectionneur. On regarde tous les contours et on choisira le meilleur. Il n'y aura pas de sentiment autour de ça. Parce qu'après c'est le pays qui perd de l'argent. Ils viennent ici avec les calculs et au bout au niveau de la Fifa c'est eux qui gagnent. Il faut qu'on arrête avec ça. » Au cours de la même réunion, les raisons de l'échec des éliminatoires ont été largement

abordées. Hugues Ngouélondélé s'est dit par ailleurs choqué de la prestation livrée par le onze national face à la Guinée-Bissau en match comptant pour la 6e journée des éliminatoires de la CAN. « Le match qu'on a vu contre la Guinée-Bissau est d'une tristesse incroyable. On ne peut pas dire qu'on a une équipe. On ne peut pas comprendre ce qui s'est passé en Guinée-Bissau. Il nous suffisait de faire match nul pour se qualifier. Le match nul on n'a pas pu l'obtenir mais plutôt on a pris trois buts et dans quelle condition ? On ne peut pas aujourd'hui reprocher au gouvernement de ne rien faire. Nous avons pris toutes les dispositions pour que les joueurs soient dans les bonnes dispositions aussi. Et en retour c'est zéro », a déplo-

ré le ministre. Il a cependant demandé à la Fécofoot de s'impliquer afin de doter le Congo qui selon lui, est un grand nom dans le football africain, d'une équipe digne. « Nous ne com-

posons qu'avec l'échec. Tout a été pourtant mis en place. C'est la réaction d'un père qui met des moyens pour que les enfants réussissent à l'école mais ils sont incapables de lui amener de bons résultats. Nous en sommes là », a-t-il dit. La Fécofoot a encaissé les coups. « Nous partageons les mêmes sentiments que vous, c'est une désolation. C'est la consternation totale parce que nous mettons cette qualification dans le cadre des objectifs de ce mandat : il s'agissait de vous qualifier à la CAN et de faire un bon Chan. Ces résultats constituent une grande douleur et une souffrance pour la Fécofoot », ont reconnu les membres de la Fécofoot. Après l'échec, Hugues Ngouélondélé a estimé que tous les acteurs devraient désormais se mettre ensemble pour relever les défis lors des futures compétitions.

James Golden Eloué

ARTS PLASTIQUES

L'École de peinture de Poto-Poto attend sa galerie virtuelle

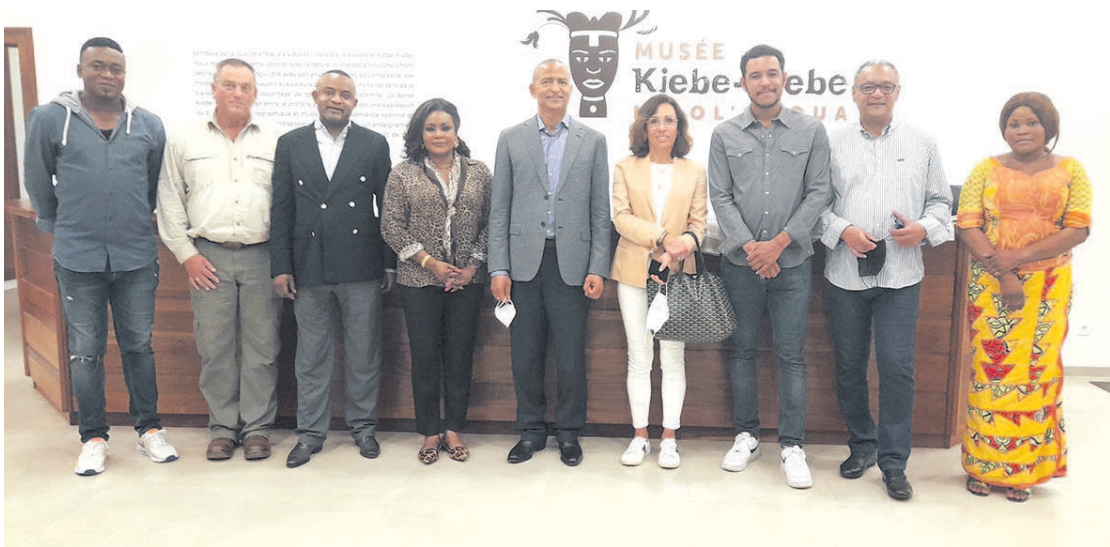
Le lancement des travaux d'implantation de cette galerie dont l'inauguration est prévue pour le mois de mai lors de la célébration des soixante-dix ans de ladite école a eu lieu le 1er avril à son siège situé au rond-point de Moungali, dans le quatrième arrondissement de Brazzaville.

Le secteur culturel est plus que jamais frappé par les répercussions de la pandémie de la Covid-19. Pour preuve, l'École de peinture de Poto-Poto en paye les frais. Les visiteurs pour la plupart étrangers ne s'y rendent plus craignant une éventuelle contamination. D'où, à côté de la galerie physique, il leur faut une galerie virtuelle susceptible de faire des commandes en ligne. Pour ce faire, la mythique école a bénéficié d'une subvention de quinze mille dollars de l'Unesco. « Ces derniers temps nous sommes en train de travailler avec l'Unesco qui a accordé à l'Ecole de peinture de Poto-Poto une subvention de quinze mille dollars qui équivaut à huit millions de FCFA. Cela s'est passé lors du passage de la directrice générale de cette institution au sein de notre école en octobre 2020. Pour pouvoir bénéficier de cette subvention, nous avons soumis un projet à l'Unesco qui a été adopté et qui a fait l'objet d'un contrat et aujourd'hui c'est le démarrage des travaux de la galerie virtuelle », a fait savoir le directeur de l'École de peinture de Poto-Poto, Parfait

Mbon. La somme n'étant pas consistante, le directeur de l'École de peinture de Poto-Poto a lancé un appel aux partenaires de leur venir en aide. « L'Unesco n'étant pas un organisme de financement mais technique, ce qu'ils ont donné à l'école c'est juste un appui. Nous lançons un appel aux partenaires comme la Société nationale des pétroles du Congo, l'Agence française de développement, l'Ambassade de France, Total Congo, les Brasseries du Congo, pour nous soutenir afin que ce projet puisse atteindre son niveau le plus optimal », a-t-il indiqué. Quant aux caractéristiques de cette galerie virtuelle, à l'intérieur il y aura des catalogues virtuels, des machines interconnectées, la présentation des peintres et leurs œuvres, ... L'installation de cette galerie permettra aux artistes d'élargir leur clientèle pour qu'ils aient la possibilité de vendre leurs toiles. Rappelons que la célébration des soixante-dix ans de l'école de peinture de Poto-Poto est prévue du 24 au 29 mai 2021.

Bruno Okokana

ARRÊT SUR IMAGE



Moïse Katumbi, politicien et homme d'affaires de la République démocratique du Congo a visité, le 31 mars 2021, le musée Kiébé Kiébé N'gol'odoua à Oyo dans le département de la Cuvette.